

DEETSLETTER >>

Lettre d'informations de la direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Martinique



ENTREPRISES, EMPLOI, ECONOMIE

L'apprentissage un bon choix pour les jeunes et les entreprises

Le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion a **lancé une campagne avec des témoignages d'apprentis et de leur maître d'apprentissage.**

Dès l'âge de 15 ans à la sortie de la troisième et jusqu'à 29 ans (et sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap), l'apprentissage, c'est peut-être le bon choix pour vous ! Cela vous permet d'avoir une formation qui allie pratique et théorie. Technicien en aéronautique, cuisinier, paysagiste, ingénieur robotique... de nombreux métiers et secteurs différents sont accessibles en apprentissage !

Le recrutement d'un apprenti représente également un bon choix pour une entreprise pour de nombreuses raisons :

- Préparation de l'avenir de l'entreprise en formant de potentiels futurs collaborateurs
- Transmission de savoir-faire et découverte de nouvelles idées et pratiques
- Éligibilité à des aides au recrutement

Découvrez la campagne sur l'apprentissage : pour les [jeunes](#) et les [entreprises](#) .

L'apprentissage #LeBonChoixPourMoi
1jeune1solution.gouv.fr



SUJETS

L'apprentissage le bon choix pour vous

Sessions d'informations publiques :
Découvrez les opportunités FSE+

Signature CPOM/ Prévention
Désinsertion professionnelle

Signature accord cadre régional
Qualification et Emploi des Jeunes

Signal Conso :
Disponible sur votre téléphone

Nouvelle édition guide pratique
des allégations environnementales

Salon OSE du 22 au 23 juin

CPF

Appels à projet

TRAVAIL ET RELATIONS SOCIALES



Signature CPOM/ Prévention de la désinsertion professionnelle



La création d'une cellule territoriale dédiée à la prévention de la désinsertion professionnelle, visant à **anticiper le risque de désinsertion professionnelle** afin de mettre en place des dispositifs adaptés en vue de maintenir le travailleur en emploi ; s'est formalisée par la signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens conclu entre la DEETS, les trois services de prévention et de santé au travail (SIST 972, AISTM, 2MT) et la CGSS dans nos locaux le 31 mai 2023.

Cette cellule propose un accompagnement individuel aux travailleurs à risque de désinsertion professionnelle via la mise en place de différents dispositifs dédiés sous réserve de leur accord. Cet accompagnement s'appuie sur un signalement qui peut être fait par le travailleur lui-même, son employeur, le service de prévention santé au travail auquel l'employeur adhère ou encore par un des partenaires de la cellule PDP (CGSS, CAP EMPLOI, MPMH, AGEFIPH, FIPHFP, APEC, AARPHA, CDG, TRANSITION PRO, GIP PROM).

[Consultez le site pour plus d'infos](#)

ENTREPRISES, EMPLOI, ECONOMIE

Signature accord cadre régional pour la Qualification et l'Emploi des Jeunes



La signature d'un accord cadre régional pour la Qualification et l'Emploi des Jeunes, s'est effectuée le 26 juin dernier à 18h dans les locaux de la DEETS.

Les signataires (**DEETS- Prism' Emploi - AKTO- ARML- FPETT - FASTT**) ont tour à tour évoqué le déploiement de leur plan d'action et les dispositifs destinés à consolider et sécuriser l'accès des jeunes à l'emploi.

L'accord signé permettra de consolider et sécuriser les parcours d'accès des jeunes à la qualification et à l'emploi dans une logique complémentaire en mobilisant tous les partenaires du territoire.

Il s'agit ici de :

- Renforcer les opportunités d'accès aux jeunes accompagnés par les missions locales à l'emploi durable
- Mobiliser les missions d'intérim pour permettre à des jeunes d'accéder à leurs premières expériences professionnelles et d'acquérir des compétences ;
- Renforcer la qualification des jeunes pour répondre aux besoins des entreprises en lien avec les perspectives d'emploi sur les territoires ;
- Assurer la continuité des parcours professionnels en prenant en compte les freins d'accès à l'emploi (logement, mobilité, garde d'enfants, santé, etc.) ;
- Contribuer à la réussite du Contrat d'Engagement Jeune en l'articulant avec la démarche Mission Jeunes.

[Plus d'infos](#)

**CONCURRENCE, CONSOMMATION,
REPRESSION DES FRAUDES ET
METROLOGIE LEGALE**



Signal conso disponible sur votre téléphone !

La DGCCRF propose désormais SignalConso, sa plateforme dédiée aux problèmes des consommateurs, sous forme d'application mobile. Le design et les parcours ont été adaptés aux écrans des smartphones mais l'application offre les mêmes fonctionnalités que signal.conso.gouv.fr. Elle est disponible gratuitement sur App Store et Play Store.

L'application répond aux normes d'accessibilité pour les personnes malvoyantes.

La DGCCRF entend ainsi répondre à la fois au développement du commerce et de la consommation sur internet et à l'évolution des usages du numérique.

Consultez le [communiqué de presse](#) et [dossier de presse](#).



**CONCURRENCE, CONSOMMATION,
REPRESSION DES FRAUDES ET
METROLOGIE LEGALE**



Guide pratique des allégations environnementales

Destiné aux consommateurs, le [guide pratique des allégations environnementales](#) entend donner des clés de compréhension pour les différentes allégations utilisées.

Conçu également comme un outil de référence pour les professionnels, il doit leur permettre de communiquer de façon précise, fiable et de délivrer au consommateur des informations loyales.

Qu'est-ce qu'une allégation environnementale ?

Une allégation environnementale est une mention qui valorise tout ou une partie d'un produit pour ses caractéristiques environnementales. Cette allégation peut être visible sur l'emballage, sur l'étiquette ou sur la publicité du produit. Les allégations environnementales sont des arguments commerciaux et ne doivent pas être confondues avec des informations obligatoires, doivent être fiables, vérifiables et de nature à ne pas induire en erreur.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#).



Sessions d'informations publiques découverte du FSE+ et ses opportunités

Dans le cadre la programmation opérationnelle FSE+ 2021-2027, le Préfet de Martinique Jean-Christophe BOUVIER, a annoncé le lancement d'une série de sessions d'informations publiques qui se dérouleront dans les communes du Nord, du Sud et du Centre de la Martinique.

Ces sessions sont animées par le Département FSE (Fonds Social Européen) de la DEETS et la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) à destination des acteurs publics et privés, porteurs de projets qui visent à favoriser la formation, l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, la lutte contre la pauvreté en Martinique, la formation des actifs...

Programme des sessions d'informations 2023 :

- **Le mardi 20 juin de 09h à 12h** à l'amphithéâtre de l'Espace Sud – Lotissement les Frangipaniers - 97228 Sainte-Luce
- **Le lundi 3, jeudi 6 et lundi 10 juillet de 17h30 à 20h** à la DEETS salle Martine MAC BIRON – 2 Avenue des Arawaks bâtiment Eole 1 – 97200 Fort-de-France
- **Jeudi 6 juillet de 9h à 12h** – à la salle Michel RENARD 97225 Ville du Marigot

Porteur de projets ? Vous n'avez pas pu assister aux sessions ?
Contactez le FSE deets-972.fse@deets.gouv.fr.

SALON OSE 2023



OSE 2023 ! RENDEZ VOUS DES ACTEURS ECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS

La 4^{ème} édition du salon OSE s'est déroulée le 26 et 27 juin au Palais des Congrès de Madiana ; et comme à l'accoutumée les agents de la DEETS n'ont pas hésité à répondre présents.

Entre ateliers et accueil sur les stands, les collaborateurs du Pôle 3 E, du Pôle C et du Pôle T ont pu contribuer aux différentes thématiques proposées et participer aux échanges notamment sur le Projet d'Initiative Jeune (PIJ), l'appui aux entreprises, la prévention des difficultés d'entreprises, les renseignements en droit du travail, la concurrence dans la commande publique...

Cet évènement était également un excellent moyen d'accroître les performances des entreprises en demandant conseil à des experts en développement et compétitivité des entreprises aux Antilles !

Consultez [le programme](#) de cette édition.

TRAVAIL ET RELATIONS SOCIALES



Sécurisez l'utilisation de votre personnel de formation (CPF)

L'achat de formations via votre CPF sur la plateforme **Mon compte formation** est sécurisé avec le service **France Connect +**. Cette authentification renforcée grâce à [l'Identité Numérique La Poste](#) permet de lutter contre l'usurpation d'identité lors de la réalisation de démarches administratives sensibles.

Qu'est-ce que France Connect + ?

France Connect + est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à plus de 1 300 services en ligne. **France Connect+**, via l'Identité Numérique La Poste, va encore plus loin dans la sécurisation de vos données et vous permet ainsi d'ouvrir un compte bancaire, d'accéder à votre dossier médical, ou encore de demander la carte grise de votre véhicule. Aujourd'hui, elle vous permet également de souscrire à une formation sur [Mon compte formation](#).

France Connect + et le CPF ?

Pour accéder à [Mon Compte Formation](#), consulter vos droits ou le catalogue de formations. Vous n'avez pas besoin de [l'Identité Numérique La Poste](#). **Vous pouvez utiliser vos identifiants de connexion habituels.**

Pour vous inscrire en formation sur [Mon compte formation](#), vous devez détenir un compte France Connect +, via l'Identité Numérique La Poste.

Vous n'avez pas de compte ? Rendez-vous sur le site [lidentitenumérique.laposte.fr](#)

Pour créer votre [Identité Numérique La Poste](#), vous devez être majeur, disposer d'un smartphone et vous munir de votre pièce d'identité.

Une fois que votre Identité Numérique La Poste est créée et activée, vous pourrez souscrire à la formation que vous souhaitez en vous connectant sur [Mon compte formation](#) via France Connect +.

Au moment du paiement, vous devrez confirmer votre identité en indiquant votre identifiant et votre code secret via votre smartphone.

Appels à projets Pôle S/ Pôle 3E

Appel à projet relatif au fond national d'accompagnement vers et dans le logement

Dans le cadre du fond national d'accompagnement vers et dans le logement (FNAVDL) un appel à projets à destination des organismes agréés au titre soit des activités d'ingénierie sociale, financière et technique mentionnées à l'article L. 365-3 du CCH, soit des activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale mentionnées à l'article L. 365-4 du CCH, des organismes d'habitations à loyer modéré, des sociétés d'économie mixte gérant des logements sociaux, des associations départementales d'information sur le logement ou des centres d'action sociale communaux ou intercommunaux est lancé au titre de l'année 2023.

Le présent appel à projets est destiné à **sélectionner les projets pour lesquels le FNAVDL apportera son concours financier dans la région Martinique** et visant la réalisation des activités suivantes :

- diagnostics sociaux,
- actions d'accompagnement vers et dans le logement à destination des ménages reconnus prioritaires au titre du DALO et des ménages éprouvant des difficultés particulières.

Le dépôt des dossiers doit au plus tard le 31 août 2023 à minuit heure locale et s'effectuer à l'adresse mail suivante :

deets-972.polesolidarites@deets.gouv.fr

ou par voie postale à l'adresse suivante : DEETS Pôle Solidarités-Département mise à l'abri et maintien dans le logement – Eole 1, 2 Avenue des Arawaks 97200 – Fort-de France

PNAD Plan national des achats durables 2022-2025

Augmentation du nombre de facilitateurs et de coordinateurs régionaux sur le territoire national.

Les projets doivent être déposés au plus tard le 1er juillet 2023 à minuit dans les boites mails suivantes :

pole3E@deets.gouv.fr
[972 Pole 3E \(DR972\)](#)

Commencez la démarche sur [démarches-simplifiees.fr](#).

SAISON CYCLONIQUE : RESTEZ VIGILANTS
Créez votre kit et suivez le [guide des bonnes pratiques](#)

DEETS MARTINIQUE

2 AVENUE DES ARAWAKS Immeuble EOLE 1
97200 Fort-de-France
0596 44 20 00



Suivez notre actualité sur le [site martinique.deets.gouv.fr](https://site.martinique.deets.gouv.fr)

